

RÉDACTION ET
ADMINISTRATION

38, Avenue de Pérolles

TÉLÉPHONES

Rédactions : 13.09
Abonnements : 3.79
Compte post. 11a 54

PRIX DES ABONNEMENTS :

1 m. 3 m. 6 m. 12 m.
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
PUBLICITAS S. A.

Fribourg
Rue de Romont, 2
Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES

Le millimètre sur une colonne
Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.
Etranger 12 ct — Récl. 25 ct.

NOUVELLES DU JOUR

L'Angleterre pressante et la France hésitante.

Rappel de négociations anciennes.

Georges II attend l'heure du plébiscite.

M. Van Zeeland rassure l'opinion belge.

Le comité des sanctions contre l'Italie a abordé hier la question de l'interdiction des fournitures industrielles et celle du refus des marchandises italiennes. Il a différé l'étude de ce second point, décidant de résoudre d'abord le premier.

M. Laval ayant eu à Paris de longues entrevues avec l'ambassadeur d'Italie et celui de Grande-Bretagne, on a fait la supposition qu'il y avait un plan d'accommodement en train. Mais, de Londres et de Rome, sont arrivés des démentis qui montrent qu'on n'est prêt aux concessions ni d'un côté ni de l'autre. Londres fait savoir qu'il n'a pas été question d'une transaction et Rome « que l'Italie n'a pas de propositions à faire ». En effet, M. Mussolini attend toujours que le gouvernement britannique daigne répondre à ses avances du 4 octobre.

Sir Austen Chamberlain a tenu au représentant d'un journal français des propos qui témoignent d'une certaine irritation contre l'attitude hésitante de la France. « Nous sommes étonnés et, pourquoi ne pas le dire ? choqués, a déclaré l'homme d'Etat anglais, par l'hésitation apparente et les soucis égoïstes qui semblent caractériser la conduite française dans cette affaire. »

Le journaliste français voulait savoir si le pacte de Locarno tenait toujours, maintenant que l'Allemagne est sortie de la Société des nations. Sir Austen Chamberlain a répondu que la solidité du pacte de Locarno dépendait de celle du pacte de Genève et que, si celui-ci était renié par les nations qui l'ont signé, l'Angleterre se regarderait comme déliée des engagements pris à Locarno.

Les perplexités de M. Laval redoublent à mesure que la nécessité de sanctions plus rigoureuses contre l'Italie acquiert plus de probabilité. Des optimistes se flattent que l'Italie, peu gênée par des pénalités en grande partie inefficaces, pourra continuer la guerre, avec la placide tolérance de la Société des nations. Il ne faut pas se bercer d'une illusion semblable. Le cabinet de Londres veut que la guerre cesse et on peut être sûr qu'il est résolu à prendre tous les moyens pour cela.

M. Laval se verra donc placé dans des situations de plus en plus difficiles, étant donnée son anxieuse préoccupation de ménager l'Italie. La division des esprits à l'intérieur de la France n'est pas pour lui faciliter son rôle de médiateur. Les uns le poussent à se solidariser étroitement avec l'Angleterre ; les autres l'adjurent avec véhémence, et même avec menaces, de se garder de rien entreprendre contre l'Italie.

Ces attitudes passionnées sont dictées essentiellement par les sentiments de sympathie ou de détestation à l'égard du fascisme. La considération du prestige de la Société des nations et des intérêts de la sécurité française passe à l'arrière-plan pour les amis du régime fasciste, tandis que ses adversaires sont heureux que M. Mussolini leur ait donné l'occasion d'invoquer contre lui leur souci de la sécurité générale.

Dans le Figaro, M. Morton Fullerton trouve dans deux dictons anglais la clef de l'affaire éthiopienne. L'un est : « Celui qui remet au lendemain, qu'il ne s'étonne pas s'il n'y a plus de lendemain ! » L'autre est : « Saisir le temps par son cheveu. »

C'est parce que, depuis l'an I du régime fasciste, l'Angleterre et la France ont remis au lendemain toute considération des propositions de Rome relatives à l'équilibre de la Méditerranée, que M. Mussolini a voulu mettre fin à tant d'hésitations. Il a « saisi le temps par son cheveu ». Derrière le geste de M. Mussolini, il y a douze ans de déceptions pour la politique italienne, en ce qui concerne les négociations de Rome avec Londres et Paris.

C'est un chapitre d'histoire peu connu du public.

Il y a plus de onze ans — le 8 juin 1924 — a paru, dans le *New-York Times*, sous la signature de M. Littlefield, un article qui résumait quelques-unes des intentions de M. Mussolini, au commencement du régime.

M. Littlefield exposait dans cet article que M. Mussolini voulait convoquer les puissances méditerranéennes à une conférence : « L'objet de la conférence, écrivait-il, sera de conclure un accord réciproque qui proportionnera, pour chacune de ces puissances, ses intérêts méditerranéens à leurs projets individuels de défense nationale. Il s'agira de mettre fin à l'état de choses actuel, où l'initiative individuelle nationale et l'entente entre deux puissances se sont développées aux dépens des autres et au danger de toutes. »

« Si Mussolini s'est décidé à convoquer cette conférence, c'est à cause de plusieurs faits inquiétants et tout récents : l'échec de l'Italie dans son désir de participer à la conférence de Tanger, malgré la promesse d'appui espagnol ; les notes persistantes émanant d'Angora au sujet des intentions italiennes dans le Dodécannèse ; l'isolement de l'Italie, l'automne dernier, au moment de l'affaire Janina-Corfou et les risques qu'elle court d'être obligée d'intervenir en Albanie, dans le cas où la Serbie ou la Grèce s'y trouvent engagées ; les réclamations chroniques des colons italiens de la Tunisie et de Malte ; le désir de l'Italie de pouvoir développer sa puissance coloniale en Afrique du nord, ainsi que d'exploiter le Dodécannèse et ses concessions turques, sans soulever la jalousie de ses voisins et la méfiance des chancelleries de l'Europe occidentale ; enfin, les nouveaux projets naval et aérien qui pourraient être sérieusement réduits si les droits de l'Italie dans la Méditerranée étaient vraiment bien compris des puissances qui possèdent, elles également, des intérêts dans cette mer. »

Et M. Littlefield analysait — se fondant sur une documentation fournie — les données du problème de l'expansion italienne du côté de l'Éthiopie et dans le Dodécannèse, et les possibilités du succès du plan échafaudé par M. Mussolini pour régler l'avenir de la Méditerranée. Mais la conférence n'eut pas lieu. L'Angleterre n'en voulut pas, et la France suivit l'Angleterre.

Dès la révolution avortée de Vénizélos, en mars dernier, la question s'est posée en Grèce, de la restauration de la monarchie. M. Tsaladaris, chef du ministère, a eu le tort de ne vouloir procéder qu'à lentes étapes à ce changement de régime. Cette sagesse n'était pas dans le tempérament des Grecs, portés depuis toujours aux évolutions rapides, sinon aux révolutions.

Le roi Georges II, qui vit en Angleterre, voit arriver chez lui son frère et des conseillers qui doivent discuter de la question de son retour.

On sait d'avance ce qu'il va leur répondre : « Le plébiscite en faveur de la monarchie aura lieu le 3 novembre. Je ne bougerai pas d'ici avant de connaître les résultats de cette consultation. »

Il importe, en effet, au roi, de pouvoir analyser à loisir les caractères régionaux de cette manifestation et de pouvoir constater qu'elle a eu une ampleur suffisante, avant d'aller s'asseoir sur un trône qui chancelerait de nouveau après quelque temps.

On sait que le bruit court, en Belgique, d'une nouvelle dévaluation de la monnaie ; un ancien ministre s'en est même fait l'écho.

M. Van Zeeland, chef du ministère, vient de démentir qu'il soit question d'une opération de ce genre. Il dit que ce bruit est tout à fait

fantaisiste et ne correspond à aucune réalité. Il ajoute que la situation économique et financière s'est améliorée et que ceux qui prétendent le contraire n'agissent pas avec droiture de conscience.

On a dit également que le gouvernement belge préparait une réforme agraire qui limiterait le droit de propriété. C'est, pour certains esprits, une tactique sociale de prêter au gouvernement ce qu'ils souhaitent voir survenir. M. Van Zeeland n'a jamais formé pareil projet. S'il le nie, on peut l'en croire, car son haut caractère ne s'accommode pas de procédés retors.

LA SUISSE ET LES SANCTIONS

On nous écrit de Berne :

L'opinion publique suisse suit avec un intérêt passionné le développement de la situation internationale qui, suivant les circonstances, pourrait avoir de graves répercussions sur la politique extérieure de la Confédération.

Il y a quinze ans à peine, une aventure coloniale ou une guerre éclatant sur un autre continent n'aurait pas donné le moindre souci à notre gouvernement. Il aurait pu se cantonner dans notre neutralité traditionnelle, sans que personne pût lui en faire reproche. Aujourd'hui, les choses ont bien changé. En dépit de la déclaration de Londres et de la réaffirmation solennelle de son principe, la neutralité n'est plus la seule doctrine à laquelle le Conseil fédéral puisse avoir recours pour se guider dans le labyrinthe des affaires étrangères.

La Suisse, en accédant à la Société des nations, a pris des engagements très précis qui, sans être nettement incompatibles avec sa politique traditionnelle, lui imposent des devoirs nouveaux. Le conflit abyssin met notre pays en face de ses devoirs. C'est là une tâche des plus délicates et on ne s'étonnera pas que, séance après séance, le Conseil fédéral consacre de longues heures à son examen et qu'il soit forcé, au moment où le peuple suisse s'apprête à se choisir de nouveaux représentants et à déterminer pour quatre ans l'orientation de notre politique intérieure, de renvoyer à plus tard d'autres tâches dont il ne méconnaît toutefois pas l'urgence.

Il ne s'est trouvé personne — à part quelques têtes chaudes qui sont plus préoccupées d'abattre le fascisme que de contribuer à une œuvre de justice internationale — pour ne pas approuver les instructions que le Conseil fédéral a données à ses délégués à Genève. Il est vrai qu'on n'en connaît pas le détail. Mais M. Motta en a révélé l'essentiel dans son récent discours devant l'Assemblée de la Société des nations, où il a très exactement défini notre position et notre désir de rester fidèle au Pacte, tout en n'abandonnant pas la voie de la neutralité qui, en même temps qu'elle assure notre indépendance, a le grand mérite d'avoir toujours représenté un élément de paix en Europe.

C'était dire que, parmi les sanctions qui seraient proposées par les instances genevoises, nous serions forcés de choisir, en ce sens que la Confédération peut s'associer à celles qui ont pour effet de mettre fin dans les plus courts délais à un conflit sanglant, mais qu'elle ne saurait prêter la main à celles qui — s'inspirant du principe de l'article 16 selon lequel un membre de la Société des nations en rupture de Pacte se trouve automatiquement en état de guerre avec tous les autres sociétaires — ont pour but de favoriser un des belligérants au détriment de l'autre.

Dans ce domaine comme dans tant d'autres, il y a loin de la théorie à la pratique et, si le Conseil fédéral a pu sans difficultés souligner la nécessité pour la Confédération de concilier des exigences de nature diverse sinon contradictoires, il se trouve aujourd'hui devant un problème dont la solution exige autant de doigté que de fermeté. Il faut qu'aucune des sanctions à laquelle il s'associera ne puisse être interprétée comme un acte d'hostilité incompatible avec la neutralité. Dans ces conditions, on ne s'étonnera pas qu'il multiplie les échanges de vues, qu'il rappelle périodiquement ceux de ses membres qui sont actuellement en vacances et que M. Motta — qui ne veut pas abandonner à des experts sans responsabilités le soin de défendre notre thèse à Genève — tienne à s'imposer le surcroît de fatigue que représentent pour lui ses incessants déplacements de Genève à Berne.

Il est, en effet, de toute utilité que le Conseil fédéral soit absolument unanime en cette affaire et que le chef du Département politique puisse parler à Genève avec toute l'autorité que lui confère une mission nettement définie par

le gouvernement tout entier. Ceci d'autant plus qu'il serait, dans les circonstances actuelles, assez difficile de recourir à l'avis du parlement qui est virtuellement dissous. Un débat au Conseil national, à la veille des élections, manquerait, certes, de sérénité. Et, pendant tout le mois de novembre — le nouveau parlement n'entrant en fonctions qu'au début de décembre — le pouvoir législatif actuel manquerait d'autorité pour prendre des décisions d'une exceptionnelle gravité, en ce sens qu'il compterait dans son sein de trop nombreux démissionnaires ou députés qui ne se seront pas vu renouveler la confiance de leurs électeurs.

D'ailleurs, on ne paraît pas croire en haut lieu qu'il sera nécessaire de convoquer les Chambres en session extraordinaire. Il n'est pas de domaine où la Constitution confère au Conseil fédéral des attributions plus étendues qu'en matière de politique extérieure. On peut donc penser qu'il prendra ses responsabilités et que, en tout état de cause, il rendra compte de sa mission dès l'ouverture de la prochaine législature.

Encore n'est-on pas assuré que le Conseil fédéral aura des décisions à prendre avant quelques semaines. Jusqu'ici, la commission de coordination de l'Assemblée s'est prononcée sur la question de l'exportation des armes. Elle peut être résolue sans difficultés par la Confédération, qui se doit, en ce domaine, d'accorder un traitement d'une égalité parfaite aux deux belligérants. C'est dire que l'interdiction d'exporter des armes, munitions et matériel de guerre sera maintenue à l'égard de l'Italie comme de l'Éthiopie.

Quant aux sanctions financières — au sujet desquelles des décisions ont déjà été prises à Genève — et aux sanctions économiques, on n'estime pas que le Conseil fédéral sera appelé à se déterminer avant quelques semaines tout au moins. Les textes adoptés par les experts genevois sont certes rigides. Mais il convient d'attendre dans quelle mesure les gouvernements s'y rallieront, quelles réserves ils formuleront et jusqu'à quel point on pourra les mettre en vigueur. Sans doute les commissions internationales ont-elles travaillé avec une célérité qu'on ne leur connaissait point. Mais, sur la base de leurs rapports, des conversations diplomatiques vont s'engager dont on ne connaîtra le terme ni demain ni après-demain.

Le temps dont il dispose ne délie certes pas notre gouvernement de son devoir de diligence. Il le consacrera à d'utiles études, de manière à pouvoir faire face à toute éventualité. Mais on ne s'étonnera pas qu'il souhaite unanimement que ce délai soit utilement employé par ceux — et n'est-ce pas tout le monde et l'Italie la première ? — qui ont intérêt à une conciliation équitable. M. Motta y a fait allusion au terme de son discours de Genève. Cette conciliation serait préférable, pour chacun en particulier et pour la paix du monde en général, à la mise en œuvre de sanctions qui peuvent constituer bientôt autant de risques de guerre.

NOUVELLES DIVERSES

Un accord provisoire est intervenu entre le gouvernement britannique et le syndicat des transports pour le rétablissement complet des salaires des dockers, réduits en 1931 et partiellement relevés en 1934.

M. Dern, secrétaire d'Etat américain à la guerre, a été reçu en audience par l'empereur du Japon.

Un arrêté du Conseil des ministres grecs annule la nomination de 63 professeurs de l'Université, effectuée en mai dernier par le cabinet précédent.

L'armée grecque prêterait serment au nouveau régime, le 26 octobre.

Le ministère des affaires étrangères de Roumanie dément qu'il y ait entre la Roumanie et les Soviets une négociation concernant le passage des armées soviétiques sur le territoire roumain.

A la suite de la réintroduction du service militaire obligatoire en Allemagne, l'Académie de guerre, fermée après le traité de Versailles, a été rouverte.

A Bruxelles, la cérémonie de la remise des récompenses de l'exposition s'est déroulée hier mardi après midi dans la salle des fêtes, sous la présidence du prince Charles, président d'honneur de l'exposition.

Le projet de budget espagnol pour 1936 porte aux recettes 4,421 millions de pesetas et aux dépenses 4,569 millions, soit un déficit de 148 millions.

L'Italie renonce à l'organisation des Jeux olympiques de 1940, en faveur du Japon.

Journée militaire à Romont

On nous écrit :
Voici encore quelques renseignements sur cette journée si réussie et dont nous avons parlé lundi :

Après la proclamation des résultats, M. le capitaine Savoy, président du comité d'organisation, exprima sa vive reconnaissance aux autorités militaires et civiles dont la présence rehaussa l'éclat de la fête. Il remercia ensuite tous ses collaborateurs, les participants, et la population de Romont dont la générosité a permis de doter le pavillon des prix de belles récompenses. Tout en relevant les quelques lacunes constatées et inhérentes à chaque innovation, il s'est dit heureux du succès remporté par la manifestation. M. Chatton, conseiller d'Etat, dit toute la joie qu'il a ressentie en assistant au spectacle du jour. De telles manifestations sont bien propres à faire aimer et respecter notre armée, gardienne de nos libertés démocratiques.

M. le préfet Bondallaz s'exprima dans le même sens, ajoutant qu'il n'est pas de moyens plus sûrs de rendre l'armée populaire qu'en suscitant de fréquents contacts entre soldats et civils. M. le major Schwar félicita les initiateurs de cette manifestation patriotique et exprima le vœu qu'elle soit suivie d'autres fêtes analogues. M. le capitaine Morel rendit hommage à la belle discipline et à l'excellent travail des participants. Ajoutons que les membres du jury reçurent, à titre gracieux, un modeste souvenir.

RADIO

Jeudi, 17 octobre

Radio-Suisse romande
12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramophone. 13 h., *Le billet de midi*. 13 h. 30, gramophone. 16 h. 30, émission commune. Quatuor à cordes de Radio-Genève. 17 h., intermède de disques. 17 h. 20, musique de jazz. 18 h., chant et piano. 18 h. 25, séance récréative pour les enfants. 18 h. 50, quelques tangos (disques). 19 h., *Notre beau pays romand* : *l'Ajoie, le Doubs*. 19 h. 20, chansons de chez nous. 19 h. 40, *Quelques règles d'affouagement hibernel du bétail laitier*, causerie par M. Chardonnens, directeur de l'Ecole de laiterie de Grangeneuve. 20 h., concert de musique récréative par l'Orchestre Radio-Suisse romande. 21 h. 15, dernières nouvelles. 21 h. 25, soirée de chansons, avec le concours de M. René Bersin et sa troupe.

Radio-Suisse allemande
12 h., musique de Georges Bizet. 12 h. 40, suite du concert. 20 h., retransmission de la cathédrale de Bâle : concert d'orgue. 21 h. 30, pour les Suisses à l'étranger.

Radio-Suisse italienne
12 h., musique brillante. 19 h., musique italienne contemporaine.

Stations étrangères
Radio-Paris, 13 h. 15, concert de musique de chambre. 21 h. 45, concert symphonique par l'Orchestre national. Paris P. T. T., 21 h. 30, soirée des vieux succès français. Strasbourg, 19 h. 30, une heure consacrée à Charles Gounod. 21 h. 15, retransmission du Théâtre de Metz : *Faust*, opéra en cinq actes, paroles de Michel Carré et Jules Barbier, musique de Charles Gounod. Bordeaux P. T. T., 21 h. 30, concert d'orchestre symphonique et de chant. Radio-Luxembourg, 21 h. 5, concert varié par l'Orchestre Radio-Luxembourg. Königs wusterhausen, 22 h. 30, petit concert. Stuttgart, 20 h. 10, concert symphonique par l'orchestre de la station. Leipzig, 20 h. 10, concert d'orchestre à vent. Vienne, 20 h., soirée patriotique. 22 h. 10, concert varié par l'orchestre de la station.

Télédiffusion (réseau de Sottens)
6 h. 30, Stuttgart-Saarbrücken, concert matinal. 8 h. à 10 h., Paris P. T. T., revue de la presse. 11 h. 30 à 12 h. 25, Lyon-Bordeaux, musique russe ; concert varié. 14 h. à 15 h. 30, Lyon-la-Doua, l'heure de la femme. Radio-journal. Disques. 16 h. à 16 h. 29, Francfort, petit concert. 22 h. 30 à 24 h., Berlin, musique du soir. 24 h. à 2 h., Breslau, concert du *Schlesischer Sangerbund*.

†
Monsieur et Madame Louis Zehntner-Gross et leurs enfants, à Zurich ;
Monsieur et Madame Progin-Zehntner et leurs enfants, à Misery ;
Mademoiselle Rosa Zehntner, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Lehmann-Zehntner et leur fille, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Pierre Zehntner-Brugger et leurs enfants, à Berne ;
Monsieur et Madame Paul Zehntner-Henrich et leurs enfants, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Joseph Zehntner-Noth et leurs enfants, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Charles Zehntner-Kuhn et leur fille, à Fribourg ;
ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Aloys ZEHNTNER
leur cher père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle et parent, enlevé à leur affection le 15 octobre, dans sa 74^{me} année, muni des secours de la religion.
L'office d'enterrement aura lieu vendredi, 18 octobre, à 8 h. 1/2, à l'église de Saint-Maurice. Départ du domicile mortuaire, à 8 h. 20, rue Samaritaine, 25.
Cet avis tient lieu de faire part.

†
Madame veuve Clémence Piccand-Ducrest, à Estavayer-le-Gibloux ; M. et M^{me} Perritaz-Piccand et leur famille, à Vevey ; M. et M^{me} Barby-Piccand et leur famille, à Assens (Vaud) ; les familles Ducrest-Buchs, à Rossens, Piccand, à Farnagny-le-Petit et Posat, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine

Mademoiselle Emma PICCAND
ancienne institutrice
enlevée à leur affection le 15 octobre, après une pénible maladie chrétiennement supportée, à l'âge de 38 ans, munie des secours de la religion.
L'enterrement aura lieu à Estavayer-le-Gibloux, jeudi, 17 octobre, à 9 h. 1/2.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†
Mademoiselle Louise Guisolan ; MM. Marcel et Paul Guisolan, à Corninbœuf ; MM. Arthur et Eugène Guisolan, à Corninbœuf, et les enfants de feu Jean Guisolan ; M. Adrien Despont, député, et ses enfants, à Corninbœuf, et les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Julie GUI SOLAN
leur très chère sœur, nièce, petite-fille et cousine, décédée pieusement à Corninbœuf, le 15 octobre, à l'âge de 26 ans.
L'enterrement aura lieu à Belfaux, vendredi, 18 octobre, à 9 h. 1/2.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†
Monsieur Joseph Wicky et ses enfants, profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées pendant la maladie et au décès de leur chère épouse et mère, remercient bien sincèrement les parents, amis et connaissances.
L'office de septième pour le repos de l'âme de
Madame Emilie WICKY
née Kolly
aura lieu à l'église paroissiale de Guin, demain, jeudi, 17 octobre, à 8 h. 1/2.

†
Monsieur et Madame André de Boccard et leurs enfants font part du décès de leur cher fils et frère
Simon de BOCCARD
que Dieu a rappelé à Lui, à l'âge de 4 ans.
Les obsèques auront lieu jeudi, 17 octobre, à 1 h. 1/2, à l'église de Saint-Pierre.

500 Fr. Piano
récompense à qui procurera Fr. 10,000.— garantis par hypothèque sur immeuble rapport, Genève.
Ecrire sous chiffres S 35218 X, Publicitas, Genève.
Jeune homme sachant traire
cherche place
de VACHER ou comme CHARRETIER.
S'adresser à Publicitas, Bulle, sous P 7568 B.

Orchestre
de 2 ou 3 musiciens cherche engagement pour le Recrotzon. 41338
Offres à Max Zimmermann, menuisier, Morat.
JEUNE FILLE
15 ans, sachant les deux langues, cherche place pour garder les enfants et aider au ménage.
S'adresser sous chiffres P 41337 F, à Publicitas, Fribourg.

Vente juridique
(2^{mes} enchères)
L'office des poursuites à Fribourg vendra, au plus offrant, le **vendredi 18 octobre, à 15 h.**, à son bureau : 1 créance de Fr. 500.—. 15137

Personne
sérieuse demande travail à l'heure ou remplacement.
S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 41335 F.
Vente juridique
(1^{res} enchères)
L'office des poursuites de la Sarine vendra, le **vendredi 18 octobre, à 10 h. 1/2**, au domicile de **Morel Edouard, à Lenti-gny** : divers objets mobiliers et outils aratoires.

Vente juridique
(1^{res} enchères)
L'office des poursuites à Fribourg vendra, le **vendredi 18 octobre, à 15 h.**, divers tableaux de maîtres, tableaux attribués à Raphaël, Greuze, Brauer, etc. Ces objets sont entreposés à l'hôtel des Corporations, où la vente aura lieu. 15140

Vente juridique
(1^{res} enchères)
L'office des poursuites à Fribourg vendra, le **vendredi 18 octobre, à 17 h. 1/2**, au domicile de **Ducrest René, No 5, rue Grimoux** : 1 desserte, 1 divan, 1 radio, 1 secrétaire. 15140

Vente juridique
(1^{res} enchères)
L'office des poursuites à Fribourg vendra, le **vendredi 18 octobre, à 17 h. 1/2**, au No 10, **Chemin des Grottes** : 4 tapis, 1 armoire vitrée, 1 desserte. 15130

Vente juridique
(2^{mes} enchères)
L'office des poursuites à Fribourg vendra, au plus offrant, le **samedi 19 octobre, à 15 h. 1/2**, au domicile de **Muller Maria, No 73, Pérolles** : 1 armoire, 1 divan, 1 lavabo.

Vente juridique
(2^{mes} enchères)
L'office des poursuites à Fribourg vendra, à son bureau, le **vendredi 18 octobre, à 15 heures** : une part sociale de la Banque populaire suisse. 15139

VENTE EXCLUSIVE
CHAPEAUX „BARBISIO“
de renommée mondiale
Le seul chapeau fait entièrement à la main
GALLEY Rue de Lausanne
Aux Elégants Av. de la Gare

CAPITOLE
Ce soir, à 20 h. 30, dernière représentation de
C'ÉTAIT UN MUSICIEN
avec
LE TRIO COMIQUE INCOMPARABLE
FERNAND GRAVEY
ROLAND TOUTAIN
et
LUCIEN BAROUX
TARIF REDUIT
Demain soir, à 20 h. 30
SUR NOTRE SCÈNE
SABRENNO
dans ses suggestions
DEUX HEURES DE FOU RIRE !
Prix des places : Fr. 1.10 à 3.30
LA LOCATION EST OUVERTE
Téléphone 1300

Cinéma Royal
Ce soir et demain soir, deux dernières représentations de l'immense succès
LES YEUX NOIRS
avec
HARRY BAUR
Dès vendredi :
Pour la première fois à Fribourg
le grand film de Jean Choux
MATERNITE
avec
Françoise ROSAY

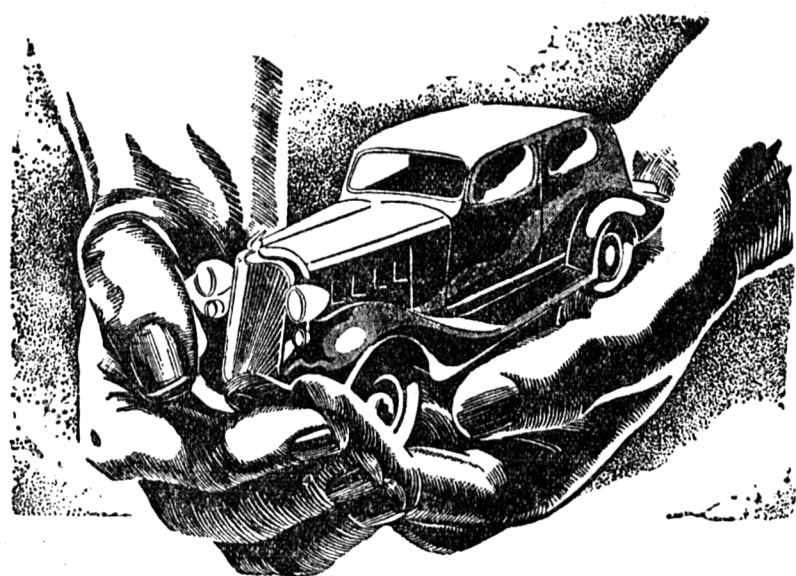
Ville de Fribourg
 Mise à l'enquête
Les plans : a) pour l'agrandissement et la transformation du bâtiment des magasins généraux des Entreprises Electriques Fribourgeoises par la Société de produits photographiques S. A. TELLKO, à la rue de l'Industrie, sur l'art. 3288, plan folio 50 du cadastre ;
b) pour la construction d'une buanderie (immeuble café du Théâtre), par M^{me} veuve Gougler, à la ruelle Mœhr, rue du Pont Suspendu, sur l'art. 2370, plan folio 1 du cadastre,
sont mis à l'enquête restreinte au Secrétariat de l'Edilité. 15128
Les intéressés peuvent en prendre connaissance et déposer leurs observations ou oppositions jusqu'au **lundi 21 octobre 1935, à 12 heures.**
Direction de l'Edilité.

La Cidrerie de Guin
chargera
vendredi, 18 octobre 1935
après midi
en gare de **F R I B O U R G**
fruits à distiller et à cidre bien mûrs
Fr. 9.80
Souliers
football
Fr. 9.80
J. Kurth
51, rue de Lausanne
2, rue de Lausanne



La Visitation de Sainte-Marie de Fribourg
1635-1935
Souvenir du troisième centenaire
Prix : Fr. 2.—
EN VENTE AUX LIBRAIRIES ST-PAUL

Défendez-la !



contre le froid...

Vous voulez rouler en hiver sans plus de souci qu'en été : Démarrer facilement, conduire vite, et le plus économiquement possible. Gardez donc votre moteur avec Mobiloil Arctic.

Rien ne remplace cette fameuse huile d'hiver, fluide à froid (donc : démarrages faciles), et résistante à chaud (donc : faible consommation).

Par économie, pour votre sécurité, faites le plein dès aujourd'hui !

Mobiloil Arctic

Pour votre radiateur un seul antigel : Vacogel



Jeune fille

cherche place comme **apprentie modiste**
Offres sous chiffres P 41333 F, à Publicitas, Fribourg.

ON DEMANDE une

Jeune fille

pour les travaux du ménage, sachant un peu faire la cuisine. Gage Fr. 60.— par mois. 15117
S'adr. à **Mme Frùtschy, Cinéma Gambrinus, Le Locle.**

On demande

à la campagne, personne de toute confiance, pour tenir un ménage de deux personnes. Entrée tout de suite. — S'adresser sous chiffres P 41336 F, à Publicitas, Fribourg.

Vente juridique

(1^{res} enchères)
L'office des poursuites de la Sarine vendra, le **vendredi 18 octobre, à 11 h. 1/2**, au domicile de **Savary Jérémie, à Farnagny-le-Petit** : 1 charrue Brabant, 1 char, 1 faucheuse, 1 fanèuse, 1 char de marché, 1 voiture, etc.

FRANIE

avec son tout nouveau spectacle sensationnel et sa grandiose Pantomime indienne

INDIA

Un programme double de productions rythmiques, équilibristes, acrobatiques et pyrotechniques, comme la Suisse n'en a jamais vu encore.

1re PARTIE : Programme entièrement nouveau de cirque-variété. Troupes de cavaliers mexicains, Troupes de Chinois, Trapèze volant, Acrobates à la bascule. Evolutions aériennes. Gymnastes phénoménaux au reek et l'as du rire : le zèbre excentrique.

2me PARTIE : Pantomime indienne. Plus de 200 participants. Un appareil monstre de plus de 100,000 bougies avec 20 projecteurs géants illumine le temple et les fontaines lumineuses.

Dans la « Pantomime » se produisent 50 Indiens comme acrobates du bambou, danseurs de corde, jongleurs, charmeurs de serpents, ainsi que les danseurs des ballets de serpents et de flammes, et le trio de danse acrobatique Diane et Belli de Paris. En annexe à la ménagerie et sans entrée spéciale : **Exhibition hindoue**, dès le 2me jour de spectacle chaque jour de 10 à 20 h. Spectacle indien toutes les 1/2 heures. 50 indigènes, hommes, femmes et enfants. Potiers, sculpteurs sur ivoire, artisans sur laiton, tisseurs, dans la pratique de leurs métiers artistiques. « Le mystérieux Joghi ». Enseignement de jeunes enfants dans une école hindoue.

Fribourg, Grand'Places

Ouverture : **Vendredi, le 18 octobre, à 20 h.**
Samedi et dimanche après midi, à 15 heures.

Chaque jour à 20 h.

**Seulement
4
jours !**

Pour éviter l'encombrement à la caisse, le public de la ville est prié d'utiliser la location à l'avance, en ville et au cirque.

Trains spéciaux, Autobus, Trams, voir affiches jaunes

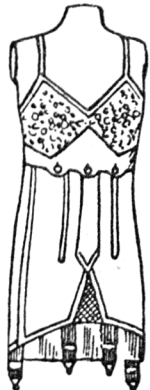
A VENDRE

maison

d'une famille, tout confort, jardin, vue incomparable et imprenable, à Fribourg. 15057
S'adresser à **LIPP & REIFF, Agence Immobilière, Fribourg.**

A LOUER

appartement de 6 pièces & 2 pièces pour BUREAUX, avec tout confort moderne. 14543
S'adr. à « LA SUISSE », Assurances, Place de la Gare, 38, Fribourg.



Voilà..

le moment d'acheter le corset, avant d'essayer la nouvelle robe.

Nous avons des nouveaux modèles pour

Les poitrines fortes

Les estomacs forts

Les hanches fortes

Le ventre fort

De même que vous essayez toujours les chaussures avant d'acheter, faites de même pour le corset ou corselette ou soutien-gorge. Seulement alors vous aurez l'assurance d'avoir trouvé le modèle travaillé exprès pour vous et vous serez satisfaite. Vous achetez le mieux à des prix très avantageux chez nous.

Aux Corsets élégants

29, rue de Romont FRIBOURG

**Docteur
NIQUILLE**
chirurgien

DE RETOUR

**Docteur
Bernard MULLER**

ABSENT
du 17 à fin octobre.

Vente de Meubles

de bonne maison privée. Superbe **CHAMBRE A COUCHER**, presque neuve, literie 1re qualité, ainsi qu'une **CHAMBRE A MANGER** en noyer, pareille. Le tout avec garantie de fabrication de 8 ans. — Offres sous chiffres M 22070 U, à **Publicitas, Fribourg.**

Local

pouvant servir de dépôt à louer. 41334
S'adresser : 5, rue de l'Université, 1er étage.

La voix du vénéré Chef du diocèse

UN NOUVEAU VOLUME
DES

DISCOURS ET LETTRES PASTORALES

de S. Exc. Mgr BESSON

vient de paraître
(ANNÉES 1933-1934)

Prix : Fr. 4.—

LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG

A VENDRE

à 3 min. d'un village avec station de chemin de fer

DOMAINE

d'env. 3 poses. Bâtiments en bon état avec 2 logements, écuries et garage. Occasion de louer du terrain. 76-144
Renseignements auprès de **Boulangerie Brügger, Sagerain, Guin.**

A LOUER

tout de suite un appartement de 4 pièces, cuisine, salle de bains, galeries, le tout réparé à neuf. Pouvant aussi servir de bureaux. 15109

S'adresser : rue de Romont, 6, 1er étage.

D^r Emile SCHIFFERLI

méd. prat.

Chemin de l'Hôpital cantonal
Tél. 1756

Médecine générale, accidents du travail. Laboratoire d'analyses médicales. 15119
Heures de consultations 8-10 et 1-3 h.

Belles pommes

de table et de ménage

à conditions favorables,

sont offertes par la

SOCIÉTÉ D'ARBORICULTURE, à GUIN
(Tél. No 45.32)

Demandez le prix courant 139-3

COMME RAJEUNI

Si vous souffrez de rhumatismes, goutte, ichius ou si vous vous plaignez de votre estomac, de votre digestion, faites une cure avec l'« Extrait de genièvre et de plantes des Hautes Alpes ». P 39-5 Lz

Ce remède vient à bout de l'auto-intoxication de l'organisme produite par l'acide urique, il nettoie les reins et la vessie, fortifie l'estomac et la digestion. Au bout d'un mois, vous vous sentez comme rajeuni. Cette cure est certainement ce qu'il y a de mieux à conseiller.

En vente par bouteilles de Fr. 3.20; pour cure entière Fr. 6.75 dans toutes les pharmacies et drogueries. **Herboristerie « Rophaïen », Brunnen.**

Loterie PRO-SION

Loterie garantie par la Commune de Sion, autorisée par le Conseil d'Etat du Canton du Valais

TOTAL DES LOTS
Fr. 250 000
EN ESPÈCES
Lots de Fr. 500.- à **100 000.-**

Lots de Fr. 10.- ou 20.-
sont payables de suite

Prix du billet Fr. 5.-

Bureau de la loterie PRO-SION,
Avenue de la Gare, Sion. Tél. 5.41

Envoi discret contre versement majoré de Fr. .45 (frais de port recommandé) au compte de chèque postal Ilc 1392 ou contre remboursement. La date du 2me tirage sera prochainement annoncée. Le montant des lots du 2me et dernier tirage est déposé à la Banque cantonale du Valais, à Sion.

Bureau fiduciaire et d'affaires E. DOUSSE

se charge de
FRIBOURG
Rue du Tir, 6
(Hôtel des Corporations)
Téléphone : 9.73

Prix modérés

Comptabilités, par abonnement mensuel
Recouvrements de créances
Expertises et revisions
Bilans, Profits & Pertes
Impôts
Entière discrétion

Du fumier sans bétail !

Les déchets de jardin de toutes sortes peuvent maintenant être transformés dans l'espace de 4 à 6 mois, en un véritable fumier.

Adco : Produit et procédé brevetés

dans tous les principaux pays du monde. Mode d'emploi illustré est à disposition franco sur demande chez :



Ernest J. Vatter Commerce de Graines
FRIBOURG Rue du Pont Suspendu

RADIO

Nouveautés 1936

Paillard-Philips-Pilot, etc.

depuis Fr. 190.-

Démonstrations sans engagement. — Facilités de paiement.
Reprise

Chez **P. Favre et Fils** 27, Rue de Romont Fribourg



en tous genres,
verre vert, mi-blanc,
blanc, brun, etc.,
sont livrées par les

**Verreries
DE ST-PREX. VAUD**